Séance du 13 décembre 2023
Décision n° 20231213DB02A

Envoyé en préfecture le 21/12/2023
Reçu en préfecture le 21/12/2023
Publié en ligne le 21/12/2023
ID : 040-244000865-20231213-20231213DB002A-AR

MACS
Communauté de communes
Maremne Adour Côte-Sud

DÉCISION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE PRISE EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 5211-10 DU CGCT ET DE LA DÉLIBERATION S'Y RAPPORTANT EN DATE DU 1ER DÉCEMBRE 2022 PORTANT DÉLÉGATION D'ATTRIBUTIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU 13 DÉCEMBRE 2023 À 18 HEURES
SALLE DU CONSEIL, SIÈGE DE MACS À SAINT-VINCENT DE TYROSSE

Nombre de membres du bureau :
en exercice : 27
présents : 21
absents représentés : 3
absents excusés : 3

L'an deux mille vingt-trois, le treize du mois de décembre à 18 heures, le bureau communautaire de la Communauté de communes Maremne Adour Côte-Sud, dûment convoqué le 7 décembre 2023, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil du siège de MACS à Saint-Vincent de Tyrosse, sous la présidence de Monsieur Pierre FROUSTEY.

Présents :
Mesdames et Messieurs Pierre FROUSTEY, Frédérique CHARPENEL, Jean-Claude DAULOUÈDE, Pierre LAFFITTE, Hervé BOUYRIE, Louis GALDOS, Jean-François MONET, Jacqueline BENOIT-DELBAST, Aline MARCHAND, Benoît DARETS, Patrick BENOIST, Philippe SARDELUC, Francis BETBEDER, Marie-Thérèse LIBIER, Dominique DUHIEU, Bertrand DESCLAUX, Mathieu DIRIBERRY, Alexandre LAPEGUE, Alain SOUMAT, Christophe VIGNAUD, Régis GELEZ.

Absents représentés :
Madame Sylvie DE ARTECHE a donné pouvoir à Madame Marie-Thérèse LIBIER, Monsieur Patrick LACLEDÈRE a donné pouvoir à Monsieur Louis GALDOS, Monsieur Jean-Luc DELPUECH a donné pouvoir à Madame Jacqueline BENOIT-DELBAST.

Absents excusés : Messieurs Henri ARBEILLE, Eric LAHILLADE, Jérôme PETITJEAN.

COMMANDE PUBLIQUE - ATTRIBUTION DE MARCHÉS PUBLICS RELATIFS À LA FOURNITURE ET À L'INSTALLATION DE BORNES INTELLIGENTES SUR PONTONS AU PORT DE PLAISANCE DE CAPBRETON POUR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MACS

Rapporteur : Monsieur Jean-Claude DAULOUÈDE

Une consultation publiée selon la procédure d'appel d'offres ouvert a été lancée le 12 septembre 2023 pour la passation de deux marchés publics de fournitures et de services concernant le port de plaisance de Capbreton. Elle porte plus précisément sur la fourniture, la livraison et l'installation sur les pontons du port de bornes intelligentes et connectées avec dépose préalable des équipements actuels. L'objectif consiste en une meilleure maîtrise de la distribution des fluides (électricité et eau) à destination des plaisanciers et en la fourniture de nouveaux e-services à ces derniers.

Cette consultation comprend deux lots techniques établis comme suit :
- lot n° 1 : fourniture d'une solution de gestion intelligente de distribution des fluides et autres e-services associés pour les plaisanciers,
- lot n° 2 : fourniture et installation de bornes connectées de distribution des fluides et d'e-services associés pour les plaisanciers.

Envoyé en préfecture le 21/12/2023
Reçu en préfecture le 21/12/2023
Publié en ligne le 21/12/2023
ID : 040-244000865-20231213-20231213DB002A-AR

La consultation doit donner lieu à la passation de deux marchés publics ordinaires à tranches, à prix global et forfaitaire.

Pour chaque lot, le marché public à conclure comporte une tranche ferme et une tranche optionnelle conformément au déroulement du déploiement des bornes intelligentes au sein du port de Capbreton. Ainsi, une première installation expérimentale est prévue sur les quais du bassin du Bourret puis, si le test est concluant, ce dispositif de bornes connectées sera déployé dans tout le port de plaisance.

Chaque marché public est ainsi divisé en deux tranches :

N° du lot	Tranche	Désignation de la tranche
Lot 1	Tranche ferme	Fourniture d'une solution de gestion intelligente de distribution des fluides et d'e-services sur le bassin du Bourret
Lot 1	Tranche optionnelle	Fourniture d'une solution de gestion intelligente de distribution des fluides et d'e-services pour l'ensemble des pontons non équipés du port de plaisance de Capbreton
Lot 2	Tranche ferme	Fourniture et installation de bornes connectées de distribution des fluides et d'e-services associés sur le bassin du Bourret
Lot 2	Tranche optionnelle	Fourniture et installation de bornes connectées de distribution des fluides et d'e-services pour l'ensemble des pontons non équipés du port de plaisance de Capbreton

La durée des deux marchés publics s'étend de leur date de notification jusqu'à l'admission conforme de leur dernière tranche à exécuter, soit au plus tard le 31 mai 2026, en adéquation avec le planning d'exécution transmis par chaque candidat et approuvé par la Communauté de communes.

L'avis d'appel public à la concurrence a été transmis le 12 septembre 2023 pour publication au JOUE, au BOAMP, sur le profil acheteur de la Communauté de communes MACS : https://marchespublics.landespublic.org, et sur le site internet de MACS : http://www.cc-macs.org.

La date limite de réception des offres était fixée au 6 novembre 2023 à 12 heures. 13 plis, contenant 18 offres, ont été déposés. L'un des plis, déposé hors délai n'a pas été ouvert. Les 12 autres plis, soit 17 offres, sont réguliers et ont été transmis aux services port et lac et environnement pour être analysés selon les critères établis dans le règlement de la consultation.

Le choix des titulaires de ces marchés sera réalisé par la commission d'appel d'offres de la Communauté de communes MACS, dont la réunion est prévue le 13 décembre 2023 à 17h15 au siège de la Communauté de communes. Une restitution de l'analyse des offres reçues et du classement qui en aura résulté pour chaque lot est réalisée en séance de bureau.

Le BUREAU COMMUNAUTAIRE,

VU le code général des collectivités territoriales, notamment son article L. 5211-10 ;

VU le code de la commande publique, notamment ses articles R. 2124-1, R. 2124-2 et R. 2161-2 à R. 2161-5 ;

VU les statuts de la Communauté de communes Maremne Adour Côte-Sud, tels qu'annexés à l'arrêté préfectoral PR/DCPPAT/2023/n° 12 en date du 13 février 2023 portant modification des statuts de la Communauté de communes ;

VU les délibérations du conseil communautaire en date des 17 décembre 2015, 27 septembre 2016, 2 mai 2017, 6 décembre 2018, 26 novembre 2020, 25 mars 2021 et 25 novembre 2021 portant définition et modifications de l'intérêt communautaire des compétences de MACS qui y sont soumises ;

VU la délibération du conseil communautaire en date du 1er décembre 2022 portant modification de la délégation d'une partie des attributions du conseil au bureau communautaire et au président ;

VU le projet de marchés publics de fournitures passé selon une procédure d'appel d'offres ouvert pour la conclusion de deux marchés publics de fourniture et d'installation de bornes intelligentes sur pontons au port de plaisance de Capbreton pour la Communauté de communes MACS ;

Envoyé en préfecture le 21/12/2023
Reçu en préfecture le 21/12/2023
Publié en ligne le 21/12/2023
ID : 040-244000865-20231213-20231213DB002A-AR

VU la consultation mise en œuvre comme suit : avis d'appel public à la concurrence transmis le 12 septembre 2023 pour publication au JOUE, au BOAMP, sur le profil acheteur de la Communauté de communes MACS : https://marchespublics.landespublic.org, et sur le site internet de MACS : http://www.cc-macs.org ;

VU la date limite de réception des offres fixée au 6 novembre 2023 à 12 heures et l'enregistrement de 13 plis contenant 18 offres dont un pli parvenu hors délai ;

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur en séance de bureau communautaire du 13 décembre 2023 portant restitution du rapport d'analyse des offres conformément aux critères de sélection de l'offre économiquement la plus avantageuse définis dans le règlement de la consultation et du choix des attributaires par la commission d'appel d'offres ;

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

DÉCIDE :

Article 1 : d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document ou acte se rapportant à l'exécution de la présente en vue de l'attribution, la signature et la notification des marchés publics de fourniture et d'installation de bornes intelligentes sur pontons au port de plaisance de Capbreton pour la Communauté de communes MACS avec les sociétés suivantes :

- Lot n° 1 : Fourniture d'une solution de gestion intelligente de distribution des fluides et autres e-services associés pour les plaisanciers : SAEML ATOUT PORTS 56000 Vannes pour les montants suivants : tranche ferme : 117 150 € HT ; Tranche optionnelle : 265 115 € HT.
- Lot n° 2 : Fourniture et installation de bornes connectées de distribution des fluides et d'e-services associés pour les plaisanciers : SDEL RÉSEAUX AQUITAINE 64600 Anglet pour les montants suivants : tranche ferme : 165 070.20 € HT ; Tranche optionnelle : 622 748.20 € HT.

Article 2 : la présente décision ayant valeur de délibération sera inscrite au registre des délibérations de la Communauté de communes. Il en sera rendu compte à l'occasion de la prochaine séance du conseil communautaire.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au représentant de l'État dans le département. Outre l'envoi sur papier ou dépôt sur place, le Tribunal administratif de Pau pourra être saisi par requête déposée via le site www.telerecours.fr.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus
Pour extrait certifié conforme
À Saint-Vincent de Tyrosse, le 13 décembre 2023

Le président,

MAREMNE ADOUR CÔTE SUD 40230

Pierre Froustey

Envoyé en préfecture le 21/12/2023
Reçu en préfecture le 21/12/2023
Publié en ligne le 21/12/2023
ID : 040-244000865-20231213-20231213DB002A-AR